



LIVRET DES ÉTUDES

ANNÉE PRÉPARATOIRE À LA LICENCE DE MUSICOLOGIE - PROPÉDEUTIQUE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

UFR ARSH (Arts et Sciences Humaines)
1281, rue des universités
38610 Gières

UGA
UFR
ARSH Université
Grenoble Alpes

TABLE DES MATIÈRES

BIENVENUE À L'ARSH EN ANNÉE PRÉPARATOIRE À LA LICENCE DE MUSICOLOGIE – ANNÉE PROPÉDEUTIQUE	2
QUELQUES CONSEILS EN LIEN AVEC VOS ÉTUDES DE MUSICOLOGIE	2
VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES	3
CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA	4
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	5
TABLEAU RÉCAPITULATIF PROPÉDEUTIQUE MUSICOLOGIE	8
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN MUSICOLOGIE PROPÉDEUTIQUE	9
1 ^{er} semestre	9
2 ^e semestre	13

BIENVENUE À L'ARSH EN ANNÉE PRÉPARATOIRE À LA LICENCE DE MUSICOLOGIE

– ANNÉE PROPÉDEUTIQUE

LES OBJECTIFS DE LA PROPÉDEUTIQUE

- Renforcer les bases de français écrit et oral, par des méthodes innovantes et exigeantes, destinées à des adultes
- Confirmer la discipline choisie avec une possibilité de changer en cours d'année, voire de se réorienter complètement
- Bénéficier d'un accompagnement en petits groupes, tant sur les aspects disciplinaires que pour la définition de son projet personnel

L'ANNEE PROPÉDEUTIQUE, COMMENT CELA SE PASSE ?

Chaque étudiant est reçu par un membre de l'équipe enseignante lors de la semaine d'accueil (1^{re} semaine de septembre). Cet entretien permet d'expliquer aux étudiants les raisons pour lesquelles ils ont été admis en propédeutique.

À l'issue du premier semestre, en janvier, un jury se réunira pour valider le semestre et pourra décider du passage direct en L1 de ceux dont les résultats le permettent.

L'année s'articule en quatre principaux modules présents sur les deux semestres, à raison d'environ 20h/25h de cours par semaine :

- Consolidation des connaissances et maîtrise des outils nécessaires à la pratique disciplinaire choisie (histoire, musicologie ou philosophie).
- Cours d'expression écrite et orale.
- Suivi d'un-quart des enseignements de L1, validés par anticipation.
- Réflexion et construction du projet d'études et/ou professionnel

Les évaluations reposent prioritairement sur du contrôle continu.

À ces enseignements s'ajoutent du tutorat assuré par des étudiants de Master.

Les étudiants/étudiantes qui valident l'année propédeutique sont admis de droit en 1^{re} année de musicologie

QUELQUES CONSEILS EN LIEN AVEC VOS ÉTUDES DE MUSICOLOGIE

Dès le premier cours, chaque professeur donnera des consignes spécifiques qu'il faudra naturellement suivre. Des bibliographies et des listes d'œuvres musicales vous seront distribuées. Il est indispensable de vous y référer dès le début du semestre.

Le travail personnel est extrêmement important en licence de musicologie. Il est aussi nécessaire d'écouter quotidiennement une grande diversité de musiques savantes, d'époques et de pays différents afin d'ouvrir vos oreilles à tous les styles qui vous seront enseignés en CM.

La pratique assidue d'un instrument ou du chant est également indispensable à une approche vivante du monde sonore.

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Toutes les informations utiles à votre bonne intégration vous seront données :

- **Auprès des étudiants** du BDE qui assureront une permanence pendant plusieurs semaines afin de vous aider dans toutes vos démarches : inscriptions aux options, découverte du campus, vie étudiante...
- **Sur le site de l'UFR** : <http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr>

Vous devrez rapidement vous inscrire sur le web :

Vous devez vous inscrire aux UE (Unités d'Enseignements) disciplinaires, aux options (options internes, d'ouverture, enseignements transversaux à choix ETC, sports, langues) uniquement sur Internet pendant les IP web, avant le début de chaque semestre.

Vous devez également OBLIGATOIREMENT compléter une fiche papier « Inscription Pédagogique aux Examens (IPE) », reflet de votre inscription par le web (transmise par mail).

À RENDRE à votre gestionnaire de scolarité, bureau A2 face à l'accueil de l'ARSH, pour vérification et validation.

Que votre inscription soit confirmée ou non, présentez-vous à l'enseignant lors du premier cours.

Nous vous conseillons de consulter régulièrement la page internet de l'UFR ARSH : <http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr> et votre ADE (emploi du temps) via votre intranet LEO.

NOMS DES DIRECTEURS, DIRECTRICES ET PERSONNES À CONNAITRE :

- M. **Clément CHILLET**, directeur de l'UFR
- Mme **Anne LEMONDE**, directrice des études de l'UFR
- Mme **Élise PETIT**, directrice du département de musicologie et responsable des L1 et L3 musicologie
- Mme **Marie DEMEILLIEZ** et M. **Frédéric FAURE**, responsables de la double licence physique - musicologie
- Mme **Sylvaine MARIS-MURY**, gestionnaire de scolarité des 3 années de licence de musicologie
- Mme **Fanny MASSET**, responsable de scolarité et référente handicap
- Mme **Christine BIGOT**, référente stage - référente admission et orientation
- M. **Tanguy MARTIN**, référent pédagogique handicap
- Mme **Coraline MORA** et M. **Tanguy MARTIN**, pôle relations internationales

CONTACT DES ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Vous pouvez rencontrer les enseignants ou personnels administratifs, en prenant RDV par mail par le biais de l'adresse académique officielle : prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

Exemple : elise.petit@univ-grenoble-alpes.fr

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025 / 2026

1^{er} semestre 2025/ 2026

Cycle d'accueil et d'initiation au travail universitaire (L1*) :

Du lundi 1^{er} septembre au vendredi 5 septembre 2025

*La présence des étudiants de L1 est obligatoire à ce cycle d'accueil

DÉBUT DES COURS : **Lundi 8 septembre 2025 au matin**

Lundi 15 septembre pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETCI) et les Langues.

Pour le Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du SUAPS (Service des sports) pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 12 décembre 2025 au soir

EXAMENS : Du lundi 15 décembre au vendredi 19 décembre 2025 et du lundi 5 janvier au vendredi 9 janvier 2026

2^e semestre 2025 / 2026

DÉBUT DES COURS : **Lundi 12 janvier 2026 au matin**

Même date pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETCI).

Pour les ETC Langues et Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du Service Des Langues et du SUAPS pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 17 avril 2026 au soir

EXAMENS : Du lundi 27 avril 2026 au mercredi 13 mai 2026

EXAMENS SECONDE CHANCE

Du 1^e et du 2^e semestre : à partir du lundi 1^{er} juin jusqu'au vendredi 19 juin 2026

JOURS FÉRIÉS

Samedi 1^{er} novembre 2025 (**Toussaint**) ; Mardi 11 novembre 2025 (**Armistice**) ; Jeudi 25 décembre 2025 (**Noël**) ; Jeudi 1^{er} janvier 2026 (**Jour de l'an**) ; Lundi 6 avril 2026 (**Pâques**) ; vendredi 1^{er} mai 2026 (**Fête du travail**) ; Vendredi 8 mai 2026 (**Victoire 1945**) ; Jeudi 14 mai 2026 (**Ascension**) ; Lundi 25 mai 2026 (**Pentecôte**) ; Mardi 14 juillet 2026 (**Fête nationale**)

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT : du vendredi 24 octobre 2025 au soir au lundi 3 novembre 2025 au matin.

NOËL : du vendredi 19 décembre 2025 au soir au lundi 5 janvier 2026 au matin.

HIVER : du vendredi 13 février 2026 au soir au lundi 23 février 2026 au matin.

PRINTEMPS : du vendredi 3 avril 2026 au soir au lundi 13 avril 2026 au matin.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Vous trouverez toutes les informations dans le règlement des études et les tableaux MCCC en ligne sur le site de l'UFR ARSH

Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** (également en ligne sur le site web de l'UFR ARSH).

CONTROLE CONTINU (CC) :

Votre présence aux CM et aux TD est obligatoire. En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez pas le valider.

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

Toutes les absences devront être justifiées sous un délai de 5 jours ouvrés à compter de la reprise de l'étudiant, **auprès de l'enseignant concerné.**

En cas d'absences injustifiées à plus d'un quart du volume total de l'enseignement concerné à présence obligatoire, l'étudiant sera sanctionné selon la modalité fixée par la composante. La sanction consistera en une note de 0 (zéro) à l'enseignement concerné qui est noté en évaluation continue.

Une absence d'assiduité est autorisée pour les publics spécifiques, sous réserve qu'ils soient reconnus en tant que tels par l'établissement et qu'ils fournissent une attestation justifiant cette dispense du fait de leur situation.

Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence.

Chaque étudiant doit également respecter les règles de ponctualité relatives à l'emploi du temps.

EXAMENS

IMPORTANT

Vous ne recevrez pas de convocation aux examens : les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevrez **également et seulement sur votre adresse mail UGA.**

L'accès aux salles vous est interdit si vous vous présentez en retard, après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

Vous ne pouvez sous aucun prétexte quitter la salle durant la première heure des épreuves. Après ce délai, toute sortie est définitive et implique la remise de la copie.

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès-verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque matière, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième chance d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant**.

Défaillant ne signifie pas que vous ne pouvez pas repasser vos épreuves à la seconde chance !

LA SECONDE CHANCE

La seconde chance offre une seconde opportunité aux étudiants qui ont obtenu un résultat à l'année inférieur à **10/20 ou défaillant**.

ATTENTION !

L'étudiant qui n'a pas validé son année, son semestre, des UE, peut conserver la note obtenue aux matières en session 1 pour la seconde chance (même si elle est inférieure à 10/20).

S'il choisit de repasser la ou les matières non validées en session 1, quelle que soit la note obtenue en seconde chance, celle-ci remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, seule la matière qui n'a pas atteint la moyenne à la première session peut être repassée.

	Seconde chance intégrée à l'évaluation initiale	Seconde chance par évaluation supplémentaire (Après publication des résultats de l'évaluation initiale)
SEMESTRE 1		
UE1 : Outils et techniques d'expression		
Argumentation et communication : expression écrite et orale	OUI	
UE2 : Pré-requis spécifiques à musicologie		
Formation musicale L0	OUI	
Soutien FM	OUI	
Analyse musicale L0	OUI	
UE3 : Ouverture et Projet personnel		
Projet personnel et professionnel	NON	NON
Option *		OUI
UE4 : Découverte du parcours de L1		
Histoire de la musique au choix Moyen-Age ou XXe siècle		OUI
SEMESTRE 2		
UE5 : Outils et techniques d'expression		
Argumentation et communication : expression écrite et orale	OUI	
Projet participatif	OUI	
Initiation au monde numérique	OUI	
UE6 : Pré-requis spécifiques à la musicologie		
Formation musicale L0	OUI	
Soutien FM	OUI	
Analyse musicale L0	OUI	
UE7 : Ouverture et Projet personnel		
Stage ou immersion dans un parcours d'études	NON	NON
Projet personnel et professionnel ou ouverture		
PPP 2	NON	
Option 1**		OUI
UE8 : Découverte du parcours de L1		
Histoire de la musique au choix Baroque-classique ou Romantique		OUI

La seconde chance aura lieu cette année à partir du **lundi 1^{er} juin 2026** pour le premier **ET** pour le deuxième semestre.

Le calendrier des examens sera affiché 15 jours avant (il est inutile de s'inscrire).

Il est possible de renoncer à la compensation à l'issue de l'évaluation initiale (session 1), au sein d'un semestre, dans le cas où un étudiant souhaite pouvoir améliorer ses résultats de manière significative lors de la seconde chance, en se représentant aux **UE non acquises (note < 10/20)**.

La renonciation à la compensation entraîne de facto la renonciation à l'obtention, du semestre, de l'année, du diplôme en évaluation initiale (session 1).

Les demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury et déposées au service de scolarité dans les trois jours qui suivent l'affichage des résultats d'évaluation initiale à l'issue du jury d'année.

Quelle que soit la note obtenue, la note de la seconde chance remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Les résultats sont uniquement consultables via l'Environnement Numérique de Travail (ENT - intranet) de l'UGA (résultats aux examens) après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le !

Publicité des résultats - voies et délais de recours :

« Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président du jury dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine du jury ne saurait être remise en cause. »

TABLEAU RÉCAPITULATIF PROPÉDEUTIQUE MUSICOLOGIE

SEMESTRE 1				
UE 1 <i>coef. 4</i>	OUTILS ET TECHNIQUES D'EXPRESSION	✓ Argumentation et communication : expression écrite et orale	24h CM	24h TD
UE 2 <i>coef. 2</i>	PRÉ-REQUIS SPÉCIFIQUES À LA MUSICOLOGIE	✓ Formation musicale ✓ Disciplinaire en musicologie ✓ Analyse musicale 1		24h TD 24h TD 24h TD
UE 3 <i>coef. 4</i>	OUVERTURE ET PROJET PERSONNEL	✓ Projet personnel et professionnel ✓ Option (sport ou option interne ARSH)	24h CM	24h TD
UE 4 <i>coef. 6</i>	DÉCOUVERTE DU PARCOURS DE L1	✓ Histoire de la musique XX ^e et XXI ^e s. ✓ Histoire de la musique au Moyen-Age	24h CM 24h CM	
SEMESTRE 2				
UE 5 <i>coef. 4</i>	OUTILS ET TECHNIQUES D'EXPRESSION	✓ Argumentation et communication : expression écrite et orale ✓ Projet participatif ✓ Initiation au monde numérique	24h CM 24h CM/TD	24h TD 12h TD
UE 6 <i>coef. 2</i>	PRÉ-REQUIS SPÉCIFIQUES À LA MUSICOLOGIE	✓ Formation musicale ✓ Disciplinaire en musicologie ✓ Analyse musicale		24h TD 24h TD 24h TD
UE 7 <i>coef. 3</i>	OUVERTURE ET PROJET PERSONNEL	✓ Projet personnel et professionnel ✓ Immersion dans un parcours d'études et stage ✓ Option (sport ou option interne ARSH)	Assiduité	24h TD 24h TD
UE 8 <i>coef. 6</i>	DÉCOUVERTE DU PARCOURS DE L1	✓ Histoire de la musique baroque ✓ Histoire de la musique romantique	24h CM 24h CM	

+ 24h de tutorat par semestre

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN MUSICOLOGIE PROPÉDEUTIQUE

1^{ER} SEMESTRE

UE 1 OUTILS ET TECHNIQUES D'EXPRESSION (24H CM / 24H TD)

❖ ARGUMENTATION ET COMMUNICATION : EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE (24H CM-24H TD)

SOLINE COULON

Le cours d'Expressions écrite et orale a pour objectif principal de consolider et d'améliorer ces deux compétences essentielles pour réussir dans le milieu académique et professionnel. Savoir communiquer avec clarté, cohérence et aisance est crucial dans de nombreuses situations de la vie quotidienne. Ce programme vous fournira les outils nécessaires pour développer une pensée critique et structurée, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Grâce à une pédagogie active, vous serez placé·e·s au cœur de votre propre apprentissage, avec une attention particulière portée à vos besoins spécifiques. Chaque session offrira l'occasion de mettre en pratique des compétences concrètes et directement applicables. Vous aborderez notamment des notions clés pour réussir dans des exercices académiques traditionnels, tels que la dissertation ou l'exposé : la structuration des idées, l'exposition des problèmes, le repérage des hypothèses, ainsi que des aspects de l'expression orale, comme la posture, l'intonation et la relation avec le public.

Les activités prendront la forme d'exercices immersifs et parfois ludiques : études de cas, débats critiques ou encore résolutions de problèmes. Chaque séance sera conçue comme un laboratoire créatif où vous développerez et appliquerez vos compétences en argumentation écrite et orale, que ce soit en autonomie ou en collectif.

L'évaluation continue vous permettra de progresser régulièrement à travers des travaux individuels et en petits groupes. Votre participation active et régulière sera indispensable pour valider vos acquis et ce module

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : type de contrôle continu : évaluation des TD en contrôle continu : divers travaux rendus par les étudiants, un devoir sur table en 2 heures, etc.

Session 2 : seconde chance intégrée à l'évaluation initiale

UE 2 PRÉ-REQUIS SPÉCIFIQUES À LA MUSICOLOGIE (72H TD)

❖ FORMATION MUSICALE L0 (24H TD)

BLANDINE JAMET

Apprentissage lecture de clé de sol et clé de fa

Travail de l'oreille sur les intervalles conjoints puis intervalles de 3ces et 5tes

Reconnaissance et reproduction d'intervalles et de rythmes simples.

Chant et notation de mélodies à 1 voix.

Mémorisation de brèves phrases musicales.

Compréhension et notation de fragments harmoniques à caractère cadentiel.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôles écrits et oraux + examen final écrit 45 min et oral.

Session 2 : examen écrit 45 min et oral.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

ARBARETAZ Marie-Claude, *Lire la musique par la connaissance des intervalles*, vol.1, éd. Chappell.

BOURDEAUX Marie-Jeanne, *23 leçons progressives de lecture de notes et de solfège rythmique*, vol. III B, à l'usage des cours élémentaires, Billaudot Éditeur, 2000.

❖ SOUTIEN EN FORMATION MUSICALE (24H TD)

Aide dans l'acquisition des compétences liées au programme de Formation musicale : lecture de notes, chant sans soutien instrumental, méthodes de prise de notes pour les dictées rythmiques et mélodiques, mémorisation et restitution de phrases musicales simples.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : Évaluation de l'assiduité et de l'implication en cours

Session 2 : Seconde chance intégrée à l'évaluation initiale

❖ ANALYSE MUSICALE L0 (24H TD)

ÉLISE PETIT

Première approche des outils de l'analyse, notamment à l'oreille. Présentation et étude des principaux instruments de la musique savante occidentale, découverte de professions liées à la musique.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : évaluation en contrôle continu notamment par le biais de divers travaux rendus par les étudiants

Session 2 : seconde chance intégrée à l'évaluation initiale

UE 3 OUVERTURE ET PROJET PERSONNEL

❖ PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (24H TD)

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session unique : type de contrôle continu : 1 séance écrite d'analyse de documents en TD et 1 devoir maison à rendre sur analyse de document.

❖ OPTION D'OUVERTURE (24H CM)

À choisir : option interne UFR ARSH ou sport ou ETC

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH « : « Vos options »

Lien : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolaire/vos-options/>

Les étudiants doivent s'assurer de la compatibilité des horaires de ce cours avec ceux des cours obligatoires avant de faire leur choix.

FORUM DES ETC 2025

ETC interdisciplinaires

Le forum aura lieu le mercredi 3 septembre 2025, de 13h30 à 16h30, à MUSE

Le lien d'accès ainsi que toutes les informations nécessaires seront mentionnés sur la page des ETC interdisciplinaires.

ETC sport

Forum des sports de la seconde chance le jeudi 11 septembre 2025 de 18h00 à 20h00.

Pour obtenir les informations relatives au forum des ETC sport, contactez le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

Courriel : suaps-uga@univ-grenoble-alpes.fr

UE 4 DÉCOUVERTE DU PARCOURS DE L1 (48h CM)

CM 1 ET 2

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE MOYEN-ÂGE (24H CM)

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

Ce cours invite les étudiants à explorer mille ans de musique, véritable berceau de la civilisation occidentale et plus particulièrement la période qui s'étend du Ve siècle à la fin du XIII^e siècle.

Expression de la prière, le chant dès l'antiquité tardive assume sa fonction de médiateur entre l'humain et le divin : la première partie du cours expliquera donc la lente gestation du répertoire monodique religieux sous l'angle historique et politique (Rome, l'empire carolingien), puis cultuel (office et messe) et technique (octoechos, notation).

Aux XII^e et XIII^e siècles, la monodie s'oriente, avec les premiers créateurs de la chanson que sont les troubadours et les trouvères, vers le domaine profane : raffinement poétique et virtuosité d'écriture sont de mise pour exprimer l'idéal de courtoisie à travers la fin'amor, le culte marial, la satire politique ou les chansons de croisades. Les genres lyrico-narratifs et lyricochorégraphiques ainsi que la typologie mélodique seront également abordés.

La 2^e partie étudiera chronologiquement le vaste domaine de la polyphonie à travers la formation de l'organum et l'école Notre-Dame. Le motet pluritextuel et le conduit seront replacés dans le contexte de mutation de l'espace et du temps propre à l'ars antiqua du XIII^e siècle et mettra en relation l'organisation tripartite de la musique, la pensée scolastique et l'architecture gothique.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : examen écrit de 2h : questions de cours et reconnaissance d'extraits musicaux.

Session 2 : examen écrit de 2h : questions de cours et reconnaissance d'extraits musicaux.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

MASSIN, Jean et Brigitte, *Histoire de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 1998.

MICHELS, Ulrich, *Guide illustré de la musique*, Paris, Fayard, 1988, 2 vol.

LE VOT, Gérard, *Les troubadours : les chansons et leur musique (XII^e-XIII^e siècles)*, Paris, Minerve, 2019, 393 p.

CULLIN Olivier, *Laborintus, Essais sur la musique au Moyen Age*, Paris, Fayard, coll. « Les chemins de la musique », 181 p.

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE XX^E ET XXI^E SIÈCLES (24H CM)

ÉLISE PETIT

Ce cours consiste en un panorama général de l'histoire de la musique depuis 1900 jusqu'à nos jours. L'objectif n'est pas une recherche d'exhaustivité mais la mise en lumière des principaux styles musicaux et de compositeurs et compositrices particulièrement importants au regard de l'évolution du langage de cette période.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : questions de cours et reconnaissance d'extraits musicaux. Examen écrit de 2h en fin de semestre

Session 2 : examen écrit de 2h : format similaire à la session 1

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

BOSSEUR, Jean-Yves, *Vocabulaire de la musique contemporaine*, Paris, Minerve, 2013.

BRAS, Jean-Yves, *Les Courants musicaux du XX^e siècle ou La musique dans tous ses états*, Genève, éditions Papillon, 2003.

GERVASONI, Pierre, *La musique contemporaine en 100 disques*, Éditions MF, Paris, 2008.

MARCEL-BERLIOZ, Laure (dir.), *Compositrices. L'égalité en actes*, Paris, MF, 2019.

MUSSAT, Marie-Claire, *Trajectoires de la musique au XX^e siècle*, Paris, Klincksieck, 2002.

ROSS, Alex, *The Rest is noise. À l'écoute du XX^e siècle, la modernité en musique*, trad. fr. Laurent Slaars, Arles, Actes Sud, 2010.

WEID, Jean-Noël von der, *La musique du XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2010.

2^E SEMESTRE

UE 5 OUTILS ET TECHNIQUES D'EXPRESSION (24H CM / 24H TD)

- ❖ ARGUMENTATION ET COMMUNICATION : EXPRESSION ECRITE ET ORALE
- ❖ PROJET PARTICIPATIF

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : type de contrôle continu : évaluation en contrôle continu : divers travaux rendus par les étudiants, un devoir sur table, etc.

Session 2 : seconde chance intégrée à l'évaluation initiale

UE 6 PRÉ-REQUIS SPECIFIQUES A LA MUSICOLOGIE (72H TD)

❖ FORMATION MUSICALE L0 (24H TD)

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

Apprentissage lecture de clé de sol et clé de fa

Travail de l'oreille sur les intervalles conjoints puis intervalles de 3ces et 5tes

Reconnaissance et reproduction d'intervalles et de rythmes simples.

Chant et notation de mélodies à 1 voix.

Mémorisation de brèves phrases musicales.

Compréhension et notation de fragments harmoniques à caractère cadentiel.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôles écrits et oraux + examen final écrit 45 min et oral.

Session 2 : examen écrit 45 min et oral.

Bibliographie indicative :

ARBARETAZ Marie-Claude, *Lire la musique par la connaissance des intervalles*, vol.1, éd. Chappell.

BOURDEAUX Marie-Jeanne, *23 leçons progressives de lecture de notes et de solfège rythmique*, vol. III B, à l'usage des cours élémentaires, Billaudot Éditeur, 2000.

❖ SOUTIEN EN FORMATION MUSICALE (24H TD)

Aide dans l'acquisition des compétences liées au programme de Formation musicale : lecture de notes, chant sans soutien instrumental, méthodes de prise de notes pour les dictées rythmiques et mélodiques, mémorisation et restitution de phrases musicales simples.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : évaluation de l'assiduité et de l'implication en cours

Session 2 : seconde chance intégrée à l'évaluation initiale

❖ ANALYSE MUSICALE L0 (24H TD)

BLANDINE JAMET

Première approche des outils de l'analyse écrite. Présentation des principales notions théoriques, entraînement au commentaire d'écoute.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : évaluation en contrôle continu, notamment par le biais de divers travaux rendus par les étudiants.

Session 2 : seconde chance intégrée à l'évaluation initiale

UE 7 OUVERTURE ET PROJET PERSONNEL (24H CM - 24H TD)

❖ STAGE ET IMMERSION DANS UN PARCOURS D'ETUDES (24H TD)

❖ PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL OU OPTION OUVERTURE

OPTION (24H TD)

Option à choisir : possibilité de prendre une option interne proposée par l'UFR ARSH OU un Enseignement Transversal à Choix (ETC) ou sport.

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH : « Vos options »

Lien : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolarite/vos-options/>

Les étudiants doivent s'assurer de la compatibilité des horaires de ce cours avec ceux des cours obligatoires avant de faire leur choix.

FORUM DES ETC 2025

ETC interdisciplinaires

Le forum aura lieu le mercredi 3 septembre 2025, de 13h30 à 16h30, à MUSE

Le lien d'accès ainsi que toutes les informations nécessaires seront mentionnés sur la page des ETC interdisciplinaires.

ETC sport

Forum des sports de la seconde chance le jeudi 11 septembre 2025 de 18h00 à 20h00.

Pour obtenir les informations relatives au forum des ETC sport, contactez le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

Courriel : suaps-uga@univ-grenoble-alpes.fr

UE 8 DECOUVERTE DU PARCOURS L1 (48h CM)

CM 1 ET 2

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE BAROQUE ET CLASSIQUE (24H CM)

MARIE DEMEILLIEZ

Ce cours propose aux étudiants une première approche de la musique européenne des XVII^e et XVIII^e siècles. Il dresse un panorama de l'évolution des principaux genres musicaux et courants stylistiques des musiques baroques et classiques, en s'appuyant sur les compositeurs et les œuvres les plus célèbres.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

MICHELS (Ulrich), *Guide illustré de la musique*, Paris, Fayard, 1990, 2 vol.

BOUISSOU (Sylvie), *Vocabulaire de la musique baroque*, Paris, Minerve, 2008.

CANTAGREL (Gilles), *Passion baroque : cent-cinquante ans de musique en Europe*, Paris, Fayard, 2015.

NOIRAY (Michel), *Vocabulaire de la musique à l'époque classique*, Paris, Minerve, 2005.

ROSEN (Charles), *Le Style classique, Haydn, Mozart, Beethoven*, trad. Marc Vignal, Paris, Gallimard, 2000.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : questions de cours et reconnaissance d'extraits musicaux. Examen écrit de 2h en fin de semestre

Session 2 : examen écrit de 2h : format similaire à la session 1

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE ROMANTIQUE (24H CM)

LUCAS BERTON

Ce cours propose une approche accessible de la musique européenne du XIX^e siècle. Les principaux courants stylistiques de la musique romantique seront étudiés ainsi que l'évolution des genres musicaux à travers l'œuvre des compositeurs essentiels.

Ce cours mettra la musique du XIX^e siècle en lien avec le contexte historique, littéraire et artistique.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Connaissance du répertoire musical savant du XIX^e siècle dans son contexte historique & artistique. L'évolution des formes musicales, du langage et de l'esthétique musicale au fil du siècle.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 + 2 : examen écrit de 2h : questions de cours et reconnaissance d'extraits musicaux.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

BERLIOZ (Hector), *Mémoires*, Paris, Vrin, 2019, 909 p.

FRANCOIS-SAPPEY (Brigitte), *La musique dans l'Allemagne romantique*, Paris, Fayard, 2009, 560 p.

MASSIN (Jean et Brigitte) (dir.), *Histoire de la Musique occidentale*, Paris, Fayard, coll. « les Indispensables de la musique », 1985.

MICHELS (Ulrich), *Guide illustré de la musique*, Paris, Fayard, coll. « Les indispensables de la musique », 2010.

Vos contacts

ACCUEIL : RDC ARSH1

Nathalie CAU

arsh-ufr@univ-grenoble-alpes.fr

DIRECTION DES ÉTUDES

arsh-detu@univ-grenoble-alpes.fr

DISPOSITIF ANNÉE PRÉPARATOIRE À LA LICENCE - PROPÉDEUTIQUE (TUTORAT)

arsh-propedeutique@univ-grenoble-alpes.fr

SCOLARITÉ MUSICOLOGIE

arsh-musicologie@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DE SCOLARITÉ

Fanny MASSET

arsh-responsable-scolarité@univ-grenoble-alpes.fr

HANDICAPS

Fanny MASSET

arsh-handicaps@univ-grenoble-alpes.fr

STAGES

Christine BIGOT

arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

ORIENTATION-RÉORIENTATION - ADMISSION

Christine BIGOT

arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

SOS ÉTUDIANTS

sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

04 57 42 21 98

SERVICE COMMUNICATION-MOODLE - LÉO

Mélissa PÉLISSON

arsh-infocom@univ-grenoble-alpes.fr

BIBLIOTHÈQUE : 2^E ÉTAGE ARSH1

Accueil 04 57 42 24 40

Responsable : Agnès SOUCHON

arsh-bibliotheque@univ-grenoble-alpes.fr